

Protocole Gestion pHARe DIJON EST

La situation est révélée à l'école par :

- l'enfant « cible »
- les parents
- tout autre adulte de l'école ou des structures périscolaires
- un enfant témoin,
- l'IEN saisi par la plateforme 3020 ou 3018.

Soutien à l'enfant « cible »

Dans la journée, réunion de l'équipe pHARe école et saisie des faits dans une fiche ou tout autre document de suivi.

La situation n'est pas de l'intimidation et relève :

- de l'équipe pédagogique,
- du RASED,
- du médecin ou infirmière scolaire de secteur,
- de l'IEN,
- de la commune,
- des partenaires médico sociaux (CMPP, PMI, CAMPS, EASco etc...)

Communication aux parents et à l'interlocuteur concerné pour gestion de la situation

La situation est analysée comme étant de l'intimidation, du harcèlement.

Mise en place de la MPP

Information IEN → Équipe ressource PHARe Dijon Est

Information aux parents de l'enfant cible.

Information de tous les acteurs côtoyés par l'enfant cible : périscolaire, transport, aide aux devoirs ...

Réussite de la MPP

- ☞ Mener des entretiens de consolidations avec l'enfant cible et intimidateurs.
- ☞ informer les parents et les partenaires de la réussite – de la MPP.

Échec de la MPP

- ☞ Informer les parents de la cible de l'échec de la MPP et mise en place d'autres procédures (sollicitations d'autres professionnels ...)
- ☞ Rencontrer les parents des enfants intimidateurs.
- ☞ Mettre en place une procédure de sanction envers les intimidateurs.
- ☞ Renforcer les mesures de protection envers l'enfant cible.
- ☞ Poursuivre une attitude vigilante envers tous les protagonistes et engager des actions pédagogiques globales (classe(s), école).

Composition Équipe pHARe École

-
-
-
-
-



Démarches à réaliser sous 48h.



Démarches à réaliser dans les 15 jours suivant la révélation de la situation.

Quelque soit l'issue de ce protocole, l'équipe pédagogique réalise un bilan de cette situation et organise des actions pédagogiques dans la classe et/ou l'école.

Soutien et appui de l'équipe ressource de la circonscription « pHARe Dijon Est »